

Fiche de poste assistante de justice

Le TGI de Troyes a compétence sur l'ensemble du département de l'Aube. Son effectif est de 22 magistrats au siège et de 8 magistrats au parquet.

Le tribunal est composé d'une chambre civile, d'une chambre de la famille, d'un pôle social, d'une chambre correctionnelle, de deux cabinets d'instruction, de quatre cabinets d'application des peines et de trois cabinets de juge des enfants.

L'assistant(e) de justice sera affecté(e) à la chambre civile.

Sa mission consistera à étudier les dossiers de mise en état pour la préparation des rapports des magistrats rédacteurs, à réaliser les recherches juridiques nécessaires et à préparer des projets de motivation pour certaines décisions.

Le poste est placé auprès de la présidente de chambre.

Une aide ponctuelle pourra être sollicitée pour la chambre de la famille.

Le poste nécessite deux jours de présence par semaine au tribunal. Un bureau sera affecté avec poste informatique et les logiciels nécessaires.

Aptitudes requises :

Diplôme requis : Master 1

Ce poste s'adresse à des étudiants aimant le droit civil, aptes à la rédaction de notes de synthèse sur les questions juridiques et disposant d'une grande autonomie pour réaliser des recherches jurisprudentielles qui souhaitent une première expérience dans le domaine judiciaire.

Pour tout contact :

Présidence du Tribunal de Grande Instance de Troyes
85 rue du Général de Gaulle

CS 60384

10026 Troyes

Tel : 03 25 43 55 70

E mail : sec.p.tgi-troyes@justice.fr